

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CAEN - 1402 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 04/11/2024 - 10730 - 2014 B 00830 - 803 983 568 - 714 PRODUCTION

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

N°15949*06

Désignation de l'entreprise : <u>S.A.R.L. 714 PRODUCTION</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>					
Adresse de l'entreprise <u>17 RUE DU CHATEAU 14700 VERSAINVILLE</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>					
Numéro SIRET* <u>80398356800012</u>		Néant ☐ *					
		Exercice N clos le. <u>31/12/2023</u>					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA					
AL IIF-IMMOBILISE*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB		AC			
		CX		CQ			
		AF	239	AG	239		
		AH		AI			
		AJ		AK			
		AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AN		AO			
		AP		AQ			
		AR	205 792	AS	113 736	92 057	
		AT	113 424	AU	62 044	51 380	
		AV		AW			
		AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	CS		CT			
		CU		CV			
		BB		BC			
		BD		BE			
		BF		BG			
		BH	6 015	BI		6 015	
		BJ	325 470	BK	176 018	149 452	
TOTAL (II)							
AL IIF-CIRCULANT	STOCKS*	BL		BM			
		BN		BO			
		BP		BQ			
		BR		BS			
		BT		BU			
	CREANCES	BV	15 148	BW		15 148	
		BX	386 997	BY	2 083	384 914	
		BZ	8 801	CA		8 801	
	DIVERS	CB		CC			
		CD		CE			
Comptes de régularisation	CF	31 669	CG		31 669		
	CH	293	CI		293		
	CJ	442 908	CK	2 083	440 825		
	CW						
	CM						
	CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	768 378	IA	178 102	590 276	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'1 an :		CR
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Certifié Conforme

38/62

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		S.A.R.L. 714 PRODUCTION		Néant ☐ *			
				Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)			DA	25 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC			
	Réserve légale (3)			DD	2 500		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)			DG	132 838		
	Report à nouveau			DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	82 058		
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées *			DK			
	TOTAL (I)			DL	242 396		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
	Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP			
	Provisions pour charges			DQ			
TOTAL (III)			DR				
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	108 270		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	1 677		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	60 092		
	Dettes fiscales et sociales			DY	163 166		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
Compte régul.	Autres dettes			EA	14 676		
	Produits constatés d'avance (4)			EB			
TOTAL (IV)			EC	347 880			
Ecart de conversion passif *			ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	590 276			
RENVUIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)			1C	
			Ecart de réévaluation libre			1D	
			Réserve de réévaluation (1976)			1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	284 993		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

certifié conforme

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat

- FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE
- RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES
- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
- IMMOBILISATIONS CORPORELLES
- ÉTAT DES AMORTISSEMENTS
- ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS
- PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
- CRÉDIT BAIL
- LOCATIONS
- IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES
- ÉCART DE RÉÉVALUATIONS
 - Variations de la réserve spéciale de réévaluation
 - Variations de la provision spéciale de réévaluation
- ÉTAT DES STOCKS
- ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES
- EFFETS DE COMMERCE
- ENTREPRISES LIÉES
- COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF
- COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL
- TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES
- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES
- COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF
- LES ENGAGEMENTS
- DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES
- LES EFFECTIFS
- PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS
- TRANSFERTS DE CHARGES
- ANNEXES COVID-19
- DETTES LIÉES À LA COVID-19
- COMMENTAIRES

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 590 276.19 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 82 057.64 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Ces comptes annuels ont été établis le 31/12/2023.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Amortissements des biens décomposables :

L'entité non concernée, aucune immobilisation décomposable n'a été identifiée.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	5 à 15 ans
- Matériels et outillages	3 ans
-	8 ans
- Véhicules	3 ans
- Matériel et mobilier de bureau	2 à 10 ans
- Logiciels	3 à 4 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur les immobilisations financières (titres) et titres de placement ne sont pas incorporés dans les coûts des immobilisations et sont comptabilisés en charges.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen unitaire pondéré (CMUP).

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

	Frais d'établissement et de développement	TOTAL		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL		
	Terrains			
	Sur sol propre			
	Constructions			
	Sur sol d'autrui			
	Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels			
	Inst. générales, agencés & aménagés divers			
	Autres immos			
	corporelles			
	Matériel de transport			
	Matériel de bureau & mobilier informatique			
	Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières			

TOTAL GENERAL

226 663

105 242

	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL		
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL		
	Terrains			
	Sur sol propre			
	Constructions			
	Sur sol d'autrui			
	Inst. gal. agen. amé. cons			
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.			
	Inst. gal. agen. amé. divers			
	Autres immos			
	corporelles			
	Mat. bureau, inform., mobilier			
	Emb. récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
	Particip. évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts & autres immob. financières			

TOTAL GENERAL

6 435

325 470

Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels				
Inst. générales agencem. amén.				
Autres immob. corporelles				
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatiq., mob.				
Emballages récupérables divers				

Frais d'établissement				
Fonds commercial				
Autres immob. incorporelles				
TOTAL				
Terrains				
Constr.				
Sur sol propre				
Sur sol autrui				
Inst. agenc. et amén.				
Inst. techn. mat. et outillage				
A. immo. corp.				
Inst. gales, ag. am div				
Matériel transport				
Mat. bureau mobilier inf.				
Emballages réc. divers				
TOTAL				

Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

--	--	--	--	--

Autres immobs incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. matériels et outillages				
Autres immobs corporelles				
Immobilisations en cours				

Autres immobs. incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. matériels et outillages				
Autres immobs. corporelles				
Immobilisations en cours				

Autres immobs. incorpor.								
Terrains								
Constructions								
Inst. matériels, outillages								
Autres immobs. corpor.								
Immobilisations en cours								

Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Etat & autres coll. publiques			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes & versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)			
Charges constatées d'avance			
Montant des Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			
- Créances représentatives de titres prêtés			
- Prêts accordés en cours d'exercice			
- Remboursements obtenus en cours d'exercice			

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

981844 - S.A.R.L. 714 PRODUCTION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

--	--

Exploitation	
Financières	
Exceptionnelles	

--	--

Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Disponibilités	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

981844 - S.A.R.L. 714 PRODUCTION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023



--	--	--

Titres composant le capital social au début de l'exercice

Titres émis pendant l'exercice

Titres remboursés pendant l'exercice

Titres composant le capital social à la fin d'exercice

--	--

Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés				
Personnel & comptes rattachés				
Sécurité sociale & autr organismes sociaux				
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés				
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	35 000		
	Emprunts remboursés en cours d'exer.	41 695		
	(2) Montant divers emprunts, dett/associés			

981844 - S.A.R.L. 714 PRODUCTION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

[REDACTED]

[REDACTED]

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Emprunts et dettes financières divers

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Dettes fiscales et sociales

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes

[REDACTED]

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

981844 - S.A.R.L. 714 PRODUCTION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023



--	--	--

Personnel salarié :

Ingénieurs et cadres

Agents de maîtrise

Employés et techniciens

Ouvriers

Apprentis / Professionnalisation :

Autres :

--	--

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

981844 - S.A.R.L. 714 PRODUCTION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

[REDACTED]

[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
------------	------------	------------

FOURNISSEURS DIVERS AMENDES	135
-----------------------------	-----

SITE WEB AMENDE SITE WEB AMENDE CARTE 0136	60
--	----

[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
------------	------------	------------

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

981844 - S.A.R.L. 714 PRODUCTION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023



714 PRODUCTION

Société à responsabilité limitée
au capital de 25 000 Euros
Siège social : 27 Boulevard Aristide Briand
14150 OUISTREHAM
803 983 568 RCS CAEN

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE AYANT STATUE
SUR LES COMPTES CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

AGO DU 27 MAI 2024

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 82 057,64 Euros :

- | | |
|--|-----------------|
| - Autres réserves : | 52 057,64 Euros |
| - Dividendes ouvrant droit à abattement
de 40 % pour les personnes physique : | 30 000,00 Euros |

Le dividende sera versé dans le délai légal.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, la société a distribué les dividendes suivants antérieurement :

Exercice	Dividende	Dispositif fiscal
2022	NEANT	NEANT
2021	25 000,00 Euros	Abattement de 40 % pour les personnes physiques
2020	25 000,00 Euros	Abattement de 40 % pour les personnes physiques

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

COPIE CERTIFIEE CONFORME

Copie certifiée conforme

